

Lutter contre la francophobie : un leurre politique ?

Robin Philpot and Emiliano Arpin-Simonetti

Number 772, May–June 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71687ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Philpot, R. & Arpin-Simonetti, E. (2014). Lutter contre la francophobie : un leurre politique ? *Relations*, (772), 38–39.



Lutter contre la francophobie : un leurre politique?

Le Canada carbure à la francophobie depuis 1760.

ROBIN PHILPOT

L'auteur, journaliste et essayiste, a signé la déclaration « Unis contre la francophobie »

Alors que le Québec connaissait de vraies manifestations d'islamophobie, l'automne dernier, des centaines de personnes, dont l'auteur de ces lignes, ont signé la déclaration « Unis contre la francophobie ». Drôle de hasard ou opportunisme, demande-t-on? Il y a sans doute un peu des deux, mais aussi beaucoup plus.

UNE CONSTANTE HISTORIQUE

Une phobie primaire alimente et mobilise le Canada politique depuis les actes fondateurs que furent la Conquête de 1760 et l'Acte d'Union de 1840. Le premier consistait à soumettre par les armes le peuple canadien et à l'assujettir à l'autorité du roi d'Angleterre; le second, à réduire au statut de minorité ce même peuple après l'avoir brutalement réprimé par les armes en 1837 et 1838 et après avoir pendu ou banni plusieurs dirigeants Patriotes.

Par la suite, chaque fois que ce peuple a voulu lever la tête, prendre sa place, voire obtenir un accommodement raisonnable avec le Canada, il a essuyé un refus net. Un refus souvent accompagné par l'utilisation des forces armées (pensons à Louis Riel en 1870 et 1885, à la conscription en 1917 ou aux mesures de guerre de 1970), sinon par une démonstration de force d'un État sur lequel ce peuple n'avait aucune prise (pensons à la conscription en 1942, au coup d'État constitutionnel de 1982, ou encore à l'intervention illégale du gouvernement du Canada dans le référendum de 1995).

Dans presque tous ces cas qu'on appellera pudiquement des « refus », le Canada a pu compter sur la quasi-unanimité de la classe politique anglo-canadienne... et de ceux qui l'ont élue. Qui peut oublier, par exemple, le ralliement unanime, en 1998, des conservateurs, des libéraux et des néo-démocrates lorsque le conservateur Jean Charest a annoncé qu'il se lançait dans l'arène québécoise sous la bannière libérale et qu'il viendrait remettre le Québec à sa place?

Jamais la classe politique canadienne n'a hésité à verser dans les politiques répugnantes et primaires visant à diviser pour régner: on a mobilisé, sans le moindre souci des conséquences, les minorités culturelles, les immigrants et les nations amérindiennes pour discréditer et stigmatiser même les plus nobles efforts du Québec pour bâtir une nation prospère et distincte, nation qui pourrait très bien coopérer étroitement avec le Canada, tout comme le fait la Norvège avec la Suède depuis le référendum de 1905 qui en a fait deux pays distincts.

Comment expliquer cette constance dans la politique canadienne, sinon par la méfiance, les préjugés et la peur (phobie) qui l'informent? Bon nombre de pays vivent avec des clivages nationaux profonds comme celui qui afflige le Canada. Parfois, ils résolvent les différends de façon pacifique (la Suède et la Norvège; les républiques tchèque et slovaque) et parfois de façon moins pacifique (la France et l'Algérie; la république d'Irlande et le Royaume-Uni). Parfois aussi, la résolution se fait attendre et attendre, ce qui entraîne d'énormes

coûts humains et financiers (Palestine-Israël; Québec-Canada; Pays basque-Espagne).

Si le Québec a dû subir depuis l'automne 2013 un débat déchirant sur le projet de « charte des valeurs » ainsi que des dérapages inacceptables, on peut surtout l'attribuer à ce refus historique du Canada d'accommoder les demandes raisonnables de respect et de reconnaissance du Québec depuis non seulement les 50 dernières années, mais depuis 1760. Que certains dirigeants politiques aient malheureusement opté pour une stratégie politique identitaire erronée, voire dangereuse, qui cible un adversaire imaginaire dans la figure du musulman n'efface pas une réalité politique vieille de plus de 250 ans.

UN TERME IMPRÉCIS MAIS RÉVÉLATEUR

Par ailleurs, le terme *francophobie* ne rend pas bien le phénomène que les auteurs et signataires de la déclaration tentent de décrire. Nous pourrions même dire qu'il fait partie du problème, soit le ratinement constant du peuple québécois par le Canada, de sorte que nous avons aujourd'hui de la difficulté à nous définir (Falardeau a bien saisi le problème avec son *Elvis Gratton*). Pierre Trudeau, en troquant le biculturalisme pour le multiculturalisme tout en adoptant le bilinguisme, a voulu ainsi réduire le peuple québécois à sa langue, alors que les attributs d'un peuple sont ô combien plus nombreux et plus grands.

Nous avons malheureusement avalisé le vocabulaire imposé par nos adversaires en parlant de « francophobie ». Mais le phénomène est plus grave. Qui le banalise ne fait que l'aggraver, tout en y consentant. ●



Depuis décembre dernier, une campagne de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vise à lutter contre la francophobie. Selon ses instigateurs, cette forme de racisme contre les francophones aurait pris une « rare et inquiétante intensité » dans le cadre du débat sur la laïcité au Québec. Vrai problème ou diversion? Nos auteurs invités en débattent.

La campagne « Unis contre la francophobie » a de quoi laisser perplexe.

EMILIANO ARPIN-SIMONETTI

Quelle qu'en soit la forme ou la manifestation, le racisme devrait toujours être dénoncé, jamais tu. C'est précisément pour cette raison que cette campagne contre la francophobie a de quoi laisser perplexe même l'indépendantiste convaincu que je suis.

Cette affirmation peut sembler paradoxale de prime abord, puisqu'il va de soi que le Québec *bashing* dénoncé par la campagne doit être condamné fermement. Ce quasi-réflexe de la presse anglo-canadienne à attribuer au peuple québécois des tares ataviques diverses – le plus souvent un supposé racisme ontologique – a tout d'un discours haineux et raciste visant à rabaisser collectivement le Québec et à réaffirmer sur lui une soi-disant supériorité canadienne.

Un problème se pose, toutefois, lorsque la dénonciation du racisme des autres à notre égard sert d'écran à celui qui s'exprime dans nos rangs. En plein débat sur la « charte des valeurs québécoises », la contre-offensive lancée par la Société Saint-Jean-Baptiste, drapée de grands principes antiracistes, paraît donc quelque peu surréaliste alors que se multiplient au Québec de disgracieuses manifestations de racisme ordinaire à l'encontre de certaines minorités, en particulier musulmanes.

Aussi, sans présumer de la mauvaise foi des auteurs de la déclaration « Unis contre la francophobie », son analyse s'avère néanmoins révélatrice de cer-

taines logiques délétères à l'œuvre dans notre discours nationaliste tel qu'il s'est développé depuis la Révolution tranquille. Il importe ici de les ramener à la lumière de la conscience, non pas pour s'autoflageller collectivement et donner raison à ceux qui nous accusent en bloc de racisme congénital, mais bien pour éclairer certains angles morts de notre imaginaire national.

UN EGO NATIONAL FRAGILE

La question du racisme au Québec demeure un impensé dans la perspective du nationalisme québécois – qui s'est développé en réaction notamment au nationalisme canadien-français catholique. Comme le faisait remarquer Simon Tremblay-Pepin lors du colloque commémorant les 50 ans de la revue *Parti pris*¹, le nationalisme québécois est empreint d'un certain imaginaire de la décolonisation, posant l'exigence de l'émancipation. Cette identification aux peuples opprimés, qui s'est souvent traduite, dans l'histoire récente, en solidarité (avec le Front de libération nationale algérien, par exemple, ou encore avec le peuple palestinien), semble rendre inconcevable pour certains nationalistes québécois la possibilité même que des gens, au Québec, agissent de façon raciste et colonialiste en invoquant un argumentaire nationaliste. Dans bien des cas, il ne s'agit pas tant de mauvaise foi que d'une incapacité à donner sens aux manifestations de racisme lorsqu'elles surviennent au Québec. Dans ce contexte, le fait de réitérer notre condition d'opprimés en vilipendant le Québec *bashing* devient assimilable à une sorte de mécanisme de défense d'un ego na-

tional fragile, source d'une insécurité identitaire difficile à apaiser.

Reste qu'il y a quelque chose d'indécemment à reprendre l'argumentaire anti-raciste pour masquer, par nos hauts cris, celui de ceux que nous excluons.

FRANCOPHOBIE?

Par ailleurs, si, comme l'affirment ses instigateurs, cette campagne vise réellement à défendre le droit légitime de protéger le fait français en Amérique du Nord, il aurait fallu rappeler que la loi 101 – cible de tant d'acharnement au Canada anglais – n'est qu'un des moyens historiquement adoptés pour ce faire. Un autre, non moins important, est le choix que nous avons fait à partir du milieu des années 1960 de rapatrier des pouvoirs en matière d'immigration afin notamment de pouvoir choisir des immigrants francophones. La contrepartie de ce choix est d'accepter que les immigrants en question viennent de pays qui ont leur propre culture – dont ils ont déjà en partie dû faire le deuil en raison de la colonisation française. On ne peut attendre de ces personnes à qui on lègue la lourde tâche de nous perpétuer dans l'histoire qu'elles renient leur culture d'origine une deuxième fois – par exemple en francisant leur nom dans l'espoir d'améliorer leurs chances d'embauche – juste pour nous rassurer.

Il me semble qu'une vraie lutte anti-raciste contre la francophobie ne peut faire l'économie de ces questions. Les accusations obtuses en provenance du Canada anglais ne devraient pas nous empêcher de faire un certain examen de conscience, ni de repenser la francophonie comme le vecteur d'un brassage culturel salutaire pour le Québec. Il en va, après tout, de l'avenir du fait français en Amérique du Nord. ●

L'auteur est secrétaire de rédaction à *Relations*

1. Voir « Trois réflexions sur la charte des valeurs québécoises à partir de *Parti pris* », *Raisons sociales* [en ligne], 16 décembre 2013.